

**Commune de Mittelschaeffolsheim**



Procès-verbal de la séance du 27 octobre 2023

Président de séance : M. Alain WACK, Maire

Secrétaire de séance : Mme Mélissa LAGEL, Secrétaire de mairie

Date de convocation : 23 octobre 2023

Nombre de conseillers : En exercice : 15      Présents : 11      Votants : 15

Membres en exercice	15	
Présent(e)s	11	M. Alain WACK, Mme Laurette DIEBOLD, M. Didier GRUBER, Mme Martine CLAUDON, M. Hervé BORNERT, M. Ludovic FISCHER, M. Fabien GINSS, M. Mathieu KIEFFER, M. Nicolas LAUGEL, M. Denis LOTTMANN et Mme Carmen SCHLEMMER.
Absent(e) excusé(e)	4	M. Alexandre ROUYER, Mme Sophie DOLLINGER, Mme Jessica GREGET et M. Franck MEYER
Procurations(s)	4	M. Alexandre ROUYER à M. Alain WACK, Mme Sophie DOLLINGER à Mme Martine CLAUDON, Mme Jessica GREGET à M. Ludovic FISCHER et M. Franck MEYER à M. Fabien GINSS

M. le Maire ouvre la séance à 20h00. Il salue et remercie les membres présents. Il informe que M. Alexandre ROUYER a donné procuration à M. Alain WACK, que Mme Sophie DOLLINGER a donné procuration à Mme Martine CLAUDON, que M. Franck MEYER a donné procuration à M. Fabien GINSS, et que Mme Jessica GREGET a donné procuration à M. Ludovic FISCHER. Il constate que le quorum est atteint.

**L'ordre du jour suivant est adopté comme suit :**

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du 28 septembre 2023
3. Travaux communaux : Attribution des lots
4. Plans de financement
5. Divers et communications

**1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.

Pour assurer ces fonctions lors de la séance d'aujourd'hui, M. le Maire vous propose la candidature de : Mélissa LAGEL, secrétaire de mairie.

Le Conseil Municipal,

Sur la proposition du rapporteur

Vu l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales

**DÉSIGNE** Mme Mélissa LAGEL, secrétaire de mairie, comme secrétaire de séance.

**Adopté à l'unanimité avec 15 voix POUR dont 4 procurations.**

## 2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

M. le Maire soumet aux membres le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 septembre 2023.

Aucune autre observation étant formulée,

Le Conseil Municipal,

Sur la proposition du rapporteur

**ADOpte** le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2023.

**Adopté à l'unanimité avec 15 voix POUR dont 4 procurations.**

## 3. TRAVAUX COMMUNAUX : ATTRIBUTION DES LOTS

En séance du 20 décembre 2022, le Conseil municipal a approuvé les Avant-Projet définitifs des projets Sécurisation et réaménagement du carrefour centre bourg, Square ancienne mairie, Aménagement d'un parc intergénérationnel, construction d'un atelier communal et réfection de la clôture du cimetière, création de places de stationnements dont PMR, et le coût de ces opérations était alors estimé à 450 100 € HT soit 540 120 € TTC.

Les études de conception sont à présent terminées et la procédure de consultation des entreprises a été lancée le 04 août 2023 sur le site Alsace Marchés Publics, selon la procédure adaptée pour les lots :

LOT 1 : DEMOLITION	LOT 8 : PLATRERIE - ISOLATION - FAUX
LOT 2 : GROS OEUVRE	PLAFONDS
LOT 3 : CHARPENTE BOIS - MURS A	LOT 9 : MENUISERIE INTERIEURE
OSSATURE BOIS	LOT 10 : CARRELAGE
LOT 4 : ISOLATION THERMIQUE PAR	LOT 11 : PEINTURE INTERIEURE
L'EXTERIEUR	LOT 12 : SANITAIRE - CITERNE FIOUL
LOT 5 : COUVERTURE TUILES - ZINGUERIE	LOT 13 : ELECTRICITE
LOT 6 : MENUISERIES EXTERIEURES	LOT 14 : VRD - ESPACES VERTS, MOBILIERS ET
ALUMINIUM	CLOTURES
LOT 7 : PORTE SECTIONNELLE	LOT 15 : RESEAUX SECS ET AEP

Les candidats avaient jusqu'au 11 septembre 2023 pour remettre une offre.

Les propositions étaient financièrement au-dessus du prévisionnel, nous avons proposé aux entreprises de revoir leur proposition. Le retour des négociations était demandé pour le 05 octobre 2023.

Les offres reçues ont été analysées selon les critères suivants :

- Valeur technique pour 60 %
- Prix pour 40 %

N° lot	Dénomination du lot	Entreprise classée première	Montant de l'offre € HT
1	DEMOLITION	HANAU DECONSTRUCTION	20 710,00 € HT
2	GROS OEUVRE	STARK GILBERT ET CIE	118 179,84 € HT

3	CHARPENTE BOIS - MURS A OSSATURE BOIS	ARKEDIA	25 250,38 € HT
4	ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR	MAYART	11 853,40 € HT
5	COUVERTURE TUILES - ZINGUERIE	ETABLISSEMENTS OLLAND ET COMPA	23 456,41 € HT
6	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	GROLL FERMETURES ET CONSTRUCTION	16 790,00 € HT
7	PORTE SECTIONNELLE	BERGHEIMER France	5 050,00 € HT
8	PLATRERIE - ISOLATION - FAUX PLAFONDS	REATECH	9 569,60 € HT
9	MENUISERIE INTERIEURE	Aucune offre reçue, estimé à 3000 €, sera hors marché	
10	CARRELAGE	DIPOL	1 807,00 € HT
11	PEINTURE INTERIEURE	Georges GOETZ et Cie	2 098,25 € HT
12	SANITAIRE - CITERNE FIOUL	ECS LAMBERT	14 000,00 € HT
13	ELECTRICITE	ELECTRICITE Remond	11 654,00 € HT
14	VRD - ESPACES VERTS, MOBILIERS ET CLOTURES	PONTIGGIA	260 374,40 € HT
15	RESEAUX SECS ET AEP	PONTIGGIA	19 955,00 € HT

**Le montant total des lots est de 540 748,28 € HT soit 648 897,94 € TTC.**

Le planning prévisionnel des marchés prévoit un démarrage des travaux au dernier trimestre 2023.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** les marchés des lots relevant de la procédure adaptée aux entreprises classées premières comme indiqué dans le tableau ci-dessus et qui correspond aux critères : valeur technique pour 60 % ; Prix pour 40 %
- **AUTORISE** M. le Maire à signer les marchés de travaux, à prendre toute mesure d'exécution relative à ces marchés.
- **DIT** que les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ce marché sont inscrits au budget.

**Adopté à l'unanimité avec 15 voix POUR dont 4 procurations.**

#### **4. TRAVAUX COMMUNAUX : PLAN DE FINANCEMENT**

À la suite de l'attribution des lots du marché de travaux, M. le Maire présente un tableau récapitulatif du coût global des projets.

En tenant compte d'un côté des travaux, des études, des honoraires, des imprévus et de l'autre côté des subventions et participations, de la récupération de la TVA, il sera envisagé de faire un simple prêt à court terme afin de pouvoir avancer les frais en attendant les subventions. Cela fera l'objet d'une séance ultérieure du Conseil Municipal.

M. le Maire remercie l'assemblée pour sa confiance et remercie Mme Martine CLAUDON et Mme Mélissa LAGEL pour leur travail.

**Le Conseil Municipal prend compte de ces informations.**

#### **5. DIVERS ET COMMUNICATIONS**

##### **a) Fête des enfants**

Mme Laurette DIEBOLD rappelle que l'intervenant à la fête des enfants 2023 est « La brique intelligente ». Elle aura lieu le 2 décembre 2023 à la salle communale. Elle transmettra un tableau

aux conseillers afin d'organiser au mieux cet après-midi.

**Le Conseil Municipal en prend bonne note.**

**b) Date repas des aînés**

Mme Laurette DIEBOLD confirme la date du samedi 16 mars 2024 pour la fête des aînés 2024.

Le menu choisi par le Conseil municipal est :

*MISE EN BOUCHE*

*Capuccino de potiron, Curry bengali, queue de gambas*

*POISSON*

*Cassolette de filet de St Pierre et Homard, Fenouil, fleuron*

*REPAS*

*Paupiette de Chapon fermier farcie (Alsace), Sauce crème et champignons sauvages. Pommes croquettes, purée de navets jaunes, courgette*

*DESSERT*

*Biscuit exotique, boule de glace Rhum raisin, chantilly, verrine de pommes caramélisée, crème de fromage blanc, brochette de fruits et son coulis*

Les boissons sont comprises dans le forfait (sauf la bière à charge de la commune) et l'ensemble revient à 26,90 + 20,95 € soit 47,85 € par personne.

**Le Conseil Municipal en prend bonne note.**

**c) Bio déchets**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les biodéchets sont récupérés actuellement par l'association [Les beaux déchets](#) à Haguenau en partenariat avec la structure d'insertion [APOIN](#) à Schweighouse sur Moder (accompagnement et insertion professionnels).

Un bac de récupération de bio déchets est prévu pour 600 habitants. Le Conseil municipal, lors de sa séance du 11/07/2023 ne souhaitait pas installer d'abribac. M. le Maire indique qu'il est possible de changer d'avis ultérieurement. Les projets en cours, notamment le square à la place de l'ancienne mairie, nous donnera la possibilité d'installer un abribac à cet endroit, si le Conseil Municipal le souhaite. Nous débattons de ce sujet lors des travaux, ce laps de temps nous permettra d'analyser la situation sur notre territoire.

**Le Conseil Municipal en prend bonne note.**

**d) Logement 1 rue de Mittelhausen**

M. le Maire informe que Camille ZIMMERMANN a donné son préavis et quittera le logement en janvier 2024.

Des annonces seront publiées sur PanneauPocket et sur Leboncoin.

**Caractéristiques du logement :**

*Magnifique appartement 4/5 pièces très lumineux, rénové en 2019.*

*Surface de l'appartement : 93.6 M<sup>2</sup> + une terrasse 19m<sup>2</sup> au calme*

*Comprenant :*

*- Entrée privative, local sous escalier au RDC pour petit stockage (poussette, etc...),*

*- à l'étage : 3 chambres, un séjour/salle à manger, cuisine, cellier, salle de bain avec douche + baignoire, WC séparés, terrasse*

*- 2 emplacements de parkings réservés*

*Chauffage individuel : PAC air/eau*

*Equipé fibre optique*

*RT 2012 – pas de mansardes - Visiophone - Proximité commerces*

*Proche gare (5 min en voiture)*

*Transport bus Ligne 210 Rotonde-Wingersheim*

*Transports Ritmo*

*Loyer 930€, sauf électricité, eau, et collecte des ordures ménagères.*

**Le Conseil Municipal en prend bonne note.**

**e) Illuminations de Noël**

Laurette DIEBOLD indique que les illuminations de Noël seront installées et branchées par la société REMOND. Devis en cours.

**Le Conseil Municipal en prend bonne note.**

**f) Chasse**

Le contrat de gré à gré a été signé le 27 octobre 2023 avec M. Albert SCHRAMM, représentant de l'Association Foncière de chasse de Mittelschaeffolsheim.

**Le Conseil Municipal en prend bonne note.**

**g) Mobilier ancienne mairie**

Au vu de la future démolition de l'ancienne mairie 47a rue Principale, il est désormais temps de sortir le mobilier restant. Les dossiers d'archives encore présents seront rapatriés à la nouvelle mairie. Un inventaire du mobilier a été fait. Certains conseillers proposent d'en récupérer une partie, le reste sera utilisé pour la commune ou mis en déchetterie.

**Le Conseil Municipal en prend bonne note.**

**h) Site Internet de la Commune**

Le site Internet de la commune a été mis à jour : outils d'amélioration de l'accessibilité numérique (personnage dans l'encadré bleu à gauche du site Internet).

La mise à jour du site se fait progressivement depuis les 2 intrusions de début d'année.

**Le Conseil Municipal en prend bonne note.**

**i) Végétation débordante**

M. le Maire et Martine CLAUDON vont faire le tour des propriétés du village et constater les habitations où la végétation déborde sur les voies publiques, trottoir ou chaussée.

Un courrier sera donné en main-propres ou remis dans la boîte aux lettres et une liste sera tenue en mairie afin de suivre la réalisation ou non des travaux demandés.

**Le Conseil Municipal en prend bonne note.**

**j) Décorations de Noël**

Laurette DIEBOLD indique que les décorations, sujets de Noël seront installés prochainement dans la commune. M. HIEGEL fait don des branches de son sapin à la commune, Laurette DIEBOLD l'en remercie.

**Le Conseil Municipal en prend bonne note.**

**k) Chiens en laisse, arrêté et panneaux**

M. le Maire propose de réaliser un nouvel arrêté afin que les promeneurs de chiens les tiennent en laisse. Des panneaux seront ensuite apposés afin de rappeler cette consigne.

**Le Conseil Municipal en prend bonne note.**

**I) Réception du M'HAG**

M. le Maire demande parmi les 11 membres présents, qui a reçu le M'HAG. Un membre seulement l'a réceptionné.

**Le Conseil Municipal en prend bonne note.**

M. le Maire demande si les conseillers souhaitent aborder d'autres points :

- Le jardin communal n'a pas encore trouvé preneur, il est proposé de mettre une annonce aux commerces du village.

- Ludovic FISCHER appelle à la vigilance au niveau de la descente de la rue de Berstett (vers le passage sous les arbres) à cause de l'angle de vue. Il a failli heurter un enfant à vélo récemment.

Les points ayant tous été abordés, M. le Maire met fin la séance à 22h50

Signatures :

**Le Maire :**

Alain WACK

**La secrétaire de séance :**

Mélissa LAGEL